



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

11/03/2024

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 165 du 11 mars 2024**

POURQUOI VOULOIR CACHER LA VERITE ? LA RÉGION HAUTS DE FRANCE CENSURE LA CGT !

Au mois de janvier, la diffusion du journal syndical CGT des agents de la Région a été retardée. En effet, **Xavier Bertrand a refusé la présence d'un encart** reprenant un communiqué de la CGT "Fédération des services publics" **qui dénonce le génocide que mène l'État d'Israël** contre la population Palestinienne.

La Région a prétexté qu'il ne fallait surtout pas faire de politique dans la presse syndicale ! Comme si, refuser de publier un texte qui apporte son soutien à une population sous les bombardements, ça n'était pas de la politique ?

Ce refus fait également écho aux manœuvres d'intimidations de l'État contre les militants, comme la garde à vue, le 20 octobre 2023, du secrétaire départemental de la CGT du Nord, Jean-Paul Delescaut. Il lui est reproché une **"apologie du terrorisme"**, parce qu'il a publié un tract en soutien à la population Palestinienne de Gaza. **Pour cela, ce dernier est convoqué au tribunal de Lille le 28 mars où un rassemblement de soutien est prévu.**

Le communiqué a finalement été diffusé sur feuille libre, en supplément de la version censurée.

Les militants qui sont révoltés par la barbarie de l'impérialisme sur les populations du peuple Palestinien ont bien raison de ne pas se taire.

SANTÉ : EN FINIR AVEC LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES !

Les négociations entre les médecins et l'Assurance maladie visant à fixer le prix de la consultation médicale sont depuis des années dans une impasse. En effet, d'un côté les gouvernements successifs refusent d'augmenter les tarifs dans une logique d'économie, du fait de leur volonté de baisser les dépenses de la Sécurité sociale.

Leur stratégie est de diminuer les ressources en utilisant notamment les **exonérations de cotisations patronales qui atteignent aujourd'hui le chiffre record de près de 80 milliards d'euros.**

En face, nous avons une profession qui défend légitimement son niveau de revenus mais qui reste complètement arc-boutée dans la défense de l'exercice libéral basé sur la rémunération à l'acte. C'est bien là que se situe le nœud du problème car ce système facilite la stratégie des néolibéraux dont **l'objectif, depuis 1945, est de démanteler progressivement le système de Sécurité sociale** qui permet à la santé d'échapper très largement au secteur marchand.

C'est ainsi que dans les années 80, pour ne pas revaloriser les tarifs des actes à hauteur de ce qui était demandé par les médecins, a été créé le secteur 2 autorisant les dépassements d'honoraires. Aucune véritable opposition ne s'est manifestée, car la promesse d'une prise en charge financière par les assurances complémentaires rendait la mesure peu visible et quasiment indolore pour les assurés sociaux.

Mais le ver était dans le fruit et aujourd'hui la majorité des médecins spécialistes pratiquent des dépassements qui vont bien au-delà de ce qui est finalement remboursé, laissant **un reste à charge dont la conséquence est une augmentation du renoncement aux soins pour de nombreux patients.** Un autre élément qui est mortifère pour la Sécurité sociale est l'augmentation d'année en année du ticket modérateur et des franchises qui entraînent celle du montant des assurances complémentaires bien au-delà de l'inflation. Nous glissons ainsi insidieusement vers une santé qui va devenir un service marchand assis sur des assurances et des cliniques privées qui seront réservées à ceux qui pourront se les payer.

Il faut donc sortir de cette impasse et la seule solution est une modification du mode de rémunération des médecins en **sortant de la rémunération à l'acte.** Ce système existe déjà dans les centres de santé qui sont

financés globalement et où les médecins et les autres professionnels de santé sont salariés. En ce qui concerne les médecins généralistes qui sont restés dans leur quasi-totalité en secteur 1, il s'agirait d'augmenter la partie forfaitaire de leur rémunération qui est déjà importante et qui porte déjà **la valeur de l'acte de 26,5 euros à près de 40 euros**. Le problème actuel concerne donc essentiellement les spécialistes. Ces derniers doivent y réfléchir à deux fois avant de basculer dans un système où leur interlocuteur ne sera plus la Sécurité sociale mais des assureurs privés qui risquent de devenir très exigeants pour maximiser leurs profits, ce qui ne pourra se faire qu'aux dépens de leurs rémunérations et de leur liberté d'exercice.

SALARIÉ-ES AGRICOLES : DEBOUT LES DAMNÉS DE LA TERRE !

Plus de 150 salarié-es agricoles se sont mobilisés à l'appel de la Fédération CGT et ont manifesté au salon de l'agriculture. Les ouvrières et ouvriers agricoles subissent, chaque jour, dans l'opacité, le mépris patronal, la surexploitation et des conditions de vie et de travail dégradées.

Ils sont ceux dont personne ne parle et qui pourtant, par leur force de travail et leur niveau de qualification, permettent de faire vivre un secteur économique essentiel pour la nation. **Nous sommes plus d'un million, nous refusons d'être invisibles.**

Les dernières mesures prises par le gouvernement, à la botte du patronat, vont avoir des **conséquences catastrophiques pour les salarié-es**. Derrière le mot d'ordre de ne plus avoir de normes **ce sont notamment les normes sociales qu'ils visent**.

Le patronat agricole qui se sent pousser des ailes en profite pour dénoncer des accords locaux et remettre ainsi en cause des conquises sociales. Loin d'être résignés, les salarié-es agricoles avec leurs syndicats CGT et la Fédération mènent quotidiennement la lutte pour contrer les mauvais coups patronaux et arracher la satisfaction de leurs légitimes revendications. Suite à la mobilisation nous avons rencontré le directeur de cabinet adjoint au cabinet du ministre de l'agriculture et obtenu une rencontre, nous y porterons nos revendications, notamment :

- Le maintien de toutes nos conquêtes conventionnelles.
- Un salaire professionnel d'embauche à 2.180 euros avec un écart hiérarchique de 1 à 4.
- La reconnaissance des qualifications.
- La mise en place d'un 13ème mois.
- La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires sans perte de salaire.
- La généralisation des contrats de travail à durée indéterminée à temps plein.
- Le versement de la prime de précarité de 10% à tous les saisonniers et l'accès aux garanties et droits conventionnels et collectifs.
- L'amélioration des conditions de travail.
- L'amélioration des conditions d'accueil.
- La création d'une caisse de congés payés.
- Une protection sociale de haut niveau.
- La retraite à 55 ans.

CRISE À L'INSPECTION DU TRAVAIL !

La saignée est impressionnante. Entre 2015 et 2021, l'inspection du travail a perdu 16 % de ses effectifs. Elle éprouve par ailleurs de plus en plus de mal à recruter. Dans un rapport rendu public mercredi 28 février, la Cour des comptes lance, discrètement, un message d'alerte sur les difficultés rencontrées par cette administration qui joue un rôle essentiel de gardien de la loi dans les entreprises.

La baisse du nombre de fonctionnaires dans ce service s'inscrit dans un mouvement plus large qui obéit au **désir de tailler dans la masse salariale**. C'est aussi, parfois, le résultat de transferts d'agents d'un secteur de l'État à un autre.

Le ministère du travail, comme d'autres, a réduit la voilure, avec 15 % de postes en moins en 2021 par rapport à 2015. Toutefois, c'est l'inspection du travail qui a le plus contribué à ces « **économies d'emplois** » en subissant une ponction sur ses effectifs de près de « **740 équivalent temps plein** », .

Deux candidats pour un emploi à attribuer !

Cet étiolement se double de gros problèmes pour renouveler les équipes. Comme l'ensemble de la fonction publique, l'inspection du travail peine à embaucher, mais le phénomène semble particulièrement marqué en son sein. Ce « **déficit d'attractivité** » est mis en évidence par le nombre de personnes qui passent le concours d'inspecteur : **de 2015 à 2019, il a baissé de 47 %**. Ensuite il s'est redressé, mais comme le nombre de postes ouverts a également progressé dans le même temps, la « **sélectivité** » des épreuves s'est effondrée : en 2022, il y avait deux candidats pour un emploi à attribuer, contre douze pour un en 2015. « **Il est probable que, dans ces conditions, le jury ne puisse pas pourvoir tous les postes, sauf à sélectionner des personnes dont les compétences sont insuffisantes au regard des exigences du concours** », souligne la Cour des comptes.

Ce manque d'attrait finit par engendrer d'importants dysfonctionnements : le taux de vacance (c'est-à-dire de postes inoccupés) dans les « **sections** » de l'inspection a **atteint 18 % en 2022**, soit cinq points supplémentaires comparativement à 2018. Un « **plan d'action** » a, certes, été mis en place afin d'inverser la tendance : amélioration du déroulement de carrière, opération de communication, élargissement du « **vivier de recrutement** », etc. Ces mesures se sont pourtant avérées peu efficaces pour le moment.

CHU DE NICE (ALPES-MARITIMES) : LA BIENVEILLANCE, C'EST POUR QUAND ?

Depuis plus de 20 ans, stress, souffrances et violences en milieu hospitalier sont le lot quotidien de notre vie au travail. Les politiques nationales et locales menées n'ont fait que détériorer l'Hôpital public par leur mode de financement (T2A, pôle d'activité). La délégation polaire ne fera qu'accentuer ce naufrage....

De chefs de services à chefs de pôles le monde hospitalier sombre dans la gestion d'entreprise avec comme unique objectif le retour à l'équilibre financier.

Le paquebot coule, les salariés n'en sont pas responsables nous ne pouvons pas en dire autant des donneurs d'ordre !

Nous avons besoin de médecins, de soignants etc... et non pas de gestionnaires !!! à chacun son métier...

« *Donneurs d'ordre* », « *prestataires de services* », « *gestion RH ...* », « *Contrats de pôles* », « *délégation de signature* », les techniques du privé ouvrent la brèche à la privatisation de l'hôpital public.

Les fiches de poste techniques et administratives sorties à la bourse des emplois vacants (BEV) en vue de la réorganisation polaire en sont un exemple criant. Elles imposent une charge de travail insupportable avec des responsabilités accrues.

Pire encore, elles ne reconnaissent pas la pénibilité et la technicité de nos métiers ni même les risques professionnels...

Multitâches en toute bienveillance ou efficience !

Le cafouillage en CSE de Février 2024 démontre le mépris du Directeur Général envers les élus du personnel en ne fournissant pas les réponses aux questions posées ni en séance publique ni en instance. Nos collègues de Valenciennes nous avaient prévenus !

Ce n'est pas en serrant des mains, en prenant des photos diffusées sur les réseaux sociaux et en distribuant des gilets de sauvetage à certains que nous éviterons le naufrage du CHU de Nice avec un **déficit cumulé abyssal qui avoisine les 342 millions d'€ !!!**

Le cap est donné ... les salarié-es vont encore payer l'addition d'une dérive de la politique de santé que la CGT dénonce avec eux depuis des années.

Pour la CGT, il est impératif d'instaurer des espaces de dialogue entre les salarié-es et leurs représentants dans les pôles. L'écoute au plus près du terrain ... en toute bienveillance !

Alors la bienveillance c'est maintenant !!!

RAFFINERIE TOTAL DE DONGES (Loire-Atlantique) : DES SALARIÉS D'UN SOUS-TRAITANT NON PAYÉS À LA RAFFINERIE !

La CGT du site industriel avait alerté, début février, qu'une vingtaine de salariés étrangers de C & G Multiservices attendaient leur salaire depuis des mois.

« *La CGT exige le versement immédiat des salaires par l'entreprise C & G Multiservices et le respect du droit et de la dignité des travailleurs* », prévient le premier syndicat de la raffinerie TotalEnergies de Donges, par la voix de son délégué syndical.

Le syndicat déclare qu'une vingtaine de salariés ukrainiens, roumains et italiens de l'entreprise sous-traitante C & G Multiservices ne sont pas rémunérés depuis plusieurs mois. Ils travaillent à la construction de la nouvelle unité de désulfuration des carburants (HDT-VGO). Treize salariés sont encore sur le site : huit Ukrainiens, deux Roumains et trois Italiens. Huit autres Roumains sont déjà rentrés au pays.

Un sous-traitant de sous-traitants!

Lundi 26 février 2024, la situation n'était toujours pas régularisée. La CGT a retrouvé le statut de l'entreprise accusée vis-à-vis de Total. « *C & G multiservices travaille pour le sous-traitant Technotask, qui travaille pour le sous-traitant Echnotask, qui travaille pour le sous-traitant d'ADF qui travaille pour le sous-traitant Kinetics technology, qui travaille pour TotaleEnergies !* », remontent les militants, qui ont saisi la direction de la raffinerie.

Le groupe pétrolier confirme avoir été informé « *de retards de paiement d'éléments de rémunération* » pour des salariés sous-traitants. « *Dès l'information connue, nous avons veillé à ce que cette situation anormale soit réglée au plus vite. À notre connaissance, les paiements ont été régularisés depuis* », explique le service communication le mardi 27 février. Un des salariés lésés expliquait toutefois ce même jour « *n'avoir toujours rien reçu pour le mois de janvier. Décembre a enfin été payé, mais sans bulletin de salaire* ».

La CGT évoque un « *esclavage moderne inacceptable* » et renouvelle sa colère. « *La situation fait tristement écho aux travailleurs de la Cipa qui, en 2021 et 2022, par trois fois, furent également victimes de patrons qui ne les payaient pas.* » Un militant CGT avait alors fait une grève de la faim et perdu 10 kg.

Le syndicat dénonce aujourd'hui les choix de TotalEnergies et « *sa politique de contrats au rabais vis-à-vis des entreprises sous-traitantes. Une politique du moindre coût qui met en concurrence les travailleurs entre eux, précarise et dégrade les conditions de travail* ».

CLINIQUE VAUBAN (Livry-Gargan) : À QUAND LA REPRISE ?

Depuis 8 mois maintenant la CGT se mobilise à tous les niveaux pour maintenir l'offre de soins sur la clinique VAUBAN pour la voir ré-ouvrir ! La population a besoin de sa maternité, de ses consultations non programmées (sans rendez-vous), de spécialistes et de chirurgiens. Plusieurs centaines d'usagers Livryens mais aussi d'habitants d'autres villes voisines l'ont fait savoir en adhérant au comité de soutien pour la sauvegarde de cet établissement dans le cadre d'une gestion saine, sous l'égide du Groupement Hospitalier Territorial et dénonçant **la gestion frauduleuse du patron-voyou Bernard BENSID**.

Ainsi, la CGT porteuse d'un projet alternatif solide a su convaincre et rassembler les citoyens de tous bords de la faisabilité de la reprise d'un pôle d'excellence. A force de manifestations, de réunions publiques, de rendez-vous à l'ARS, à la Mairie, au Département, de contacts à la Caisse des Dépôts et Consignations ou au GHT...

La CGT poursuit son action en rassemblant les professionnels de santé. Actuellement nous disposons des engagements signés de chirurgiens, gynécologues, anesthésistes réanimateurs, ophtalmologues, sage-femmes puéricultrice, infirmières etc... Notre département est sinistré, la désertification médicale dans le 93 dont le plan régional de santé présenté par l'ARS dresse un état inquiétant. Alors comment comprendre que cette dernière poursuive les fermetures de lits et encourage la marchandisation de la santé dans son plan régional préfacé par Valérie Pécresse ?

Nous ne voulons pas d'une 4ème faillite de la clinique VAUBAN !

Ni d'une reprise où le privé s'arrogerait les actes rentables laissant ceux, déficitaires, au public. La Caisse des dépôts est prête à jouer son rôle et à financer la reprise (elle est actionnaire majoritaire d'ORPEA, propriétaire du site). Mais ces subventions doivent permettre la reprise de l'activité dans le cadre d'une gestion transparente, publique, où les personnels et les médecins auront leur mot à dire. Plus rien ne devrait s'opposer à la reprise, si ce n'est une ARS déterminée à réduire les dépenses de santé. C'est sans doute pour cela qu'elle s'oppose à inviter la CGT à cette table ronde. Nous n'en ferons pas un point bloquant. Nous serons dehors, avec les usagers que nous appelons à venir soutenir le plan de reprise alternatif.

EHPAD : UN GRAND GROUPE DE MAISONS DE RETRAITE PLACÉ EN LIQUIDATION JUDICIAIRE !

Medicharme, un grand groupe de maisons de retraite, vient d'être placé en liquidation judiciaire. Vendredi 1er mars, les résidents n'ont aucune information concernant la suite de leur prise en charge.

Que deviendront les 2.000 résidents du groupe privé Medicharme ?

Ses 43 établissements, dont 34 Ehpad, ont été placés en liquidation judiciaire. Medicharme est sous le coup de deux enquêtes administratives, mais comme d'autres groupes, il est aussi frappé par le scandale lié à la gestion des Ehpad, et peine à attribuer ses lits. À Niort (Deux-Sèvres), un établissement pourrait accueillir près de 90 résidents. Il y en a aujourd'hui une trentaine.

Activité maintenue jusqu'au 15 avril !

"C'est horrible pour les résidents, pour les familles des résidents, parce que pour les proches, c'est très compliqué, et c'est horrible pour les salariés. Je reçois des appels depuis la semaine dernière, des gens en pleurs, en panique", déplore une aide-soignante. L'activité du groupe sera maintenue **jusqu'au 15 avril dans l'attente d'un repreneur !!!**

EDUCATION NATIONALE : APPEL À REJOINDRE LA MOBILISATION DU 93 !

Depuis le 26 février, date de la rentrée pour le 93, des enseignant-es sont en grève pour exiger plus de moyens et l'abandon du choc des savoirs. L'intersyndicale, au départ composée de la CGT Educ'Action, la FSU, SUD éducation, la CNT rejoint depuis peu par FO, appelle à **"poursuivre et amplifier"** la grève reconductible les 7 et 8 mars.

La CGT Educ'Action au niveau national, appelle à étendre le mouvement lancé par la Seine-Saint-Denis. « **Exigeons partout des moyens pour l'Éducation à la hauteur des besoins** », écrit le syndicat dans un communiqué.

La CGT Educ'action soutient pleinement les personnels du 93, département le plus pauvre de métropole et l'un des moins bien dotés en termes de services publics, en lutte pour un plan d'urgence dans l'Éducation et contre le « choc des savoirs » et appelle à élargir la mobilisation partout en France. Ce n'est pas un « choc des

savoirs » légitimant le séparatisme scolaire et le tri social dont a besoin l'Éducation nationale mais bien d'un choc des moyens, partout, suivant les besoins !

C'est pourquoi, la CGT Educ'action soutient toutes les mobilisations locales décidées par les personnels des zones C et A durant cette semaine et la suivante et les appelle à participer massivement à la grève et aux manifestations prévues.

Elle appelle l'ensemble des personnels à faire de la semaine du 11 mars une semaine de mobilisations, grèves, AG, heures d'information syndicale et tournées d'écoles, établissements et services...

Enfin elle appelle l'ensemble des personnels à être massivement en grève le 19 mars avec toute la Fonction publique et à mettre en débat la reconduction du mouvement après le 19 ».

« C'est par une mobilisation dans la durée que nous obtiendrons les inévitables transformations au service des personnels et des élèves avec l'abandon de la réforme des retraites et de toutes les réformes de tri social, la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et l'ouverture de négociations sur les grilles salariales », soutient la CGT Educ'Action.

FERMETURE ANNONCÉE D'UN HÔTEL SOCIAL DU 18E ARRONDISSEMENT DE PARIS !

Une trentaine de mères célibataires avec de jeunes enfants doivent quitter d'ici le 31 mars leur hébergement situé dans le nord de Paris. À quelques mois des Jeux olympiques, l'établissement, baptisé la Maison des F & ES, pourrait être vendu et retourner dans le secteur marchand. Malgré la mobilisation de parents d'élèves du secteur, ces familles vont être dispersées façon puzzle en pleine année scolaire.

« On nous déplace comme des objets. » !

Les mots, durs, sont à la mesure de la colère d'Aminata Konaté et de la trentaine d'autres femmes logées, pour certaines depuis trois ans, à la Maison des F & ES (pour femmes et enfants), un hôtel social de la rue Doudeauville, dans le 18e arrondissement de Paris. Mi-janvier, elles ont appris par la voix de la directrice régionale de l'association Basiliade, en charge de leur suivi social, qu'elles devaient quitter l'établissement avant le 31 mars 2024.

Cet hôtel de quartier a été racheté par de nouveaux propriétaires qui l'ont entièrement rénové en 2019. Une fois les travaux effectués et alors qu'il était sur le point d'ouvrir, en 2020, la pandémie de Covid 19 a amené les gérants de la Société Civile Immobilière (SCI) qui le détient à changer leur fusil d'épaule en le transformant en hôtel social, via une convention avec l'opérateur Basiliade, spécialisé dans l'hébergement et le suivi médical des personnes atteintes du Sida, puis, plus récemment, des femmes isolées avec des enfants en bas âges.

MALADES, PRÉCAIRES : TOUS SUSPECTS !

Contrôle des affections longue durée, contrôle des privés d'emplois, comment Attal pointe les plus précaires.

Les gouvernements se suivent et se ressemblent sous la présidence Macron. En novembre dernier, Élisabeth Borne avait lancé « *sa revue des dépenses* », le but ? Contribuer à dégager les 12 milliards d'euros d'économies déjà nécessaires pour boucler le budget 2025 ?. Sur ce total, 6 milliards d'euros d'économies visées dans le champ de la Sécurité sociale, nous étions en somme prévenu. C'est Gabriel Attal qui veut le concrétiser en annonçant **la systématisation des contrôles sur les remboursements des affections de longue durée (ALD), comme le diabète, les cancers, les affections psychiatriques ou les problèmes d'insuffisance cardiaque.** Comme si ces personnes atteintes de maladies chroniques et souvent invalidantes avaient la volonté de frauder. S'attaquer aussi frontalement à la prise en charge, pourtant déjà insuffisante, des maladies graves et chroniques, **c'est une abjection sans nom.**

Dans la même semaine le premier ministre, millionnaire par héritage à 26 ans, fait l'éloge rance de la « *valeur travail* ». D'abord en étendant à 47 départements l'obligation de 15H d'activité des allocataires du RSA. Ensuite il a annoncé le triplement du nombre de contrôles sur les bénéficiaires des allocations chômage. C'est donc eux qui préféreraient rester oisif plutôt que reprendre un emploi, sabordant ainsi l'objectif présidentiel de plein-emploi ! C'est toujours la même obsession qui sous-tend également la volonté de réduire à nouveau la durée des allocations. Une partie de la population serait « assistée ».. Pas forcément celle que la Macronie jette en pâture dans les médias. Les vraies assistés ce sont bien les grandes entreprises !

• Les laboratoires pharmaceutiques qui font leurs bénéfices et dividendes avec les remboursements (cotisations) de la Sécurité sociale.

• 97 milliards de dividendes pour les seules entreprises du CAC40.

• 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales pour elles en 2024.

• 157 milliards d'aides publiques en 2019 (chiffres IRES) sans aucunes conditions.

Et elles en veulent toujours plus !

Alors que les aides versées aux entreprises sont déjà l'une des plus importantes dépenses du budget de l'État, les syndicats patronaux en réclament encore plus ! Ainsi dans les négociations « *Seniors* » en cours au niveau national le patronat pèse de tout son poids pour imposer la création d'un Contrat Senior à cotisations réduites. Leur objectif c'est de transférer le maximum de coûts vers la Sécurité sociale ou l'Unedic qui pourrait verser un différentiel si le salaire proposé au sénior est inférieur au montant de ses allocations.

THALÈS : LE COUPERET EST TOMBÉ !

Dans le contexte d'une crise aiguë des télécoms spatiales, la société Thales Alenia Space a annoncé mardi 5 mars, en CSE extraordinaire, la suppression de **1.300 postes sur l'ensemble de ses sites, dont 1.000 répartis de Toulouse à Cannes**. Il s'agit d'une entaille conséquente dans les effectifs de l'entreprise qui va perdre près de **21 % de ses 4.800 emplois sur le territoire national**.

Le syndicat CGT, très en colère déclare: « *Cela fait des années que nous dénonçons la financiarisation de l'entreprise, qui sacrifie salarié-es et recherche et développement ! Rien de sérieux n'a été fait depuis des années pour inventer des produits disruptifs !* » s'insurge Pierre Tomasi, secrétaire central de la CGT chez TAS.

Pour l'heure, aucune répartition des suppressions de postes entre les deux villes n'a été annoncée par la direction. L'implantation, vieille de 40 ans, de l'entreprise dans la ville rose risque d'être la plus touchée, car elle représente près de **60 % des effectifs nationaux**.

Rien qu'en France, Thales Alenia Space et Airbus Defense and Space totalisent, sans la sous-traitance, plus de 10 000 emplois. Au total, l'industrie spatiale compte environ 57 000 emplois dont 40 % dans l'industrie spatiale française.

MONDE

TUNISIE : DES MILLIERS DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ CONTRE LA CRISE SOCIO-ÉCONOMIQUE QUI TOUCHE LE PAYS !

Des milliers de personnes se sont rassemblées samedi à Tunis, à l'appel de l'Union générale tunisienne du travail, pour protester contre la détérioration des conditions de vie dans le pays, endetté à hauteur de 80 % de son PIB et qui connaît un taux de chômage de 16,4 %.

Des milliers de personnes ont manifesté à Tunis devant le siège du chef du gouvernement, pour protester contre la détérioration de la situation sociale et économique, à l'appel de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). « *La situation économique et sociale ne cesse de s'aggraver* », a affirmé le secrétaire général de la principale centrale syndicale, Nouredine Taboubi, dans un discours devant les manifestants, déplorant « *l'échec des dirigeants à formuler des politiques et des choix nationaux* ».

Il a estimé que « *le dialogue social et économique était totalement bloqué aujourd'hui* », rappelant que la capacité de l'État tunisien à rembourser ses dettes extérieures en 2023 « *s'est faite au détriment du peuple et de la rareté des produits de base* ». M. Taboubi a également critiqué l'application des « *diktats du Fonds monétaire international [FMI]* », aux dépens des Tunisiens.

L'économie tunisienne est à l'arrêt avec seulement 0,4 % de croissance en 2023 et un taux de chômage atteignant 16,4 % à la fin de l'année, selon l'Institut national de la statistique. Le taux de chômage était de 15,2 % à la fin de 2022.

ALLEMAGNE : DES MOUVEMENTS DE GRÈVE PARALYSENT UNE GRANDE PARTIE DES TRANSPORTS AÉRIENS ET FERROVIAIRES !

Ces mouvements de grève illustrent la multiplication des conflits sociaux dans le pays pour réclamer des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Pour la 5ème fois depuis novembre 2023, les conducteurs de trains de la compagnie publique Deutsche Bahn se sont mis en grève depuis les premières heures de la matinée jeudi 7 mars, jusqu'à vendredi à la mi-journée. **Seulement 20 % des trains longue distance ont circulé.**

Dans le secteur aérien, le débrayage du personnel au sol de la Lufthansa, premier groupe européen de transport aérien a duré jusqu'à samedi matin dans les principaux aéroports allemands, mouvement également très suivi.

La compagnie a précisé le jeudi, qu'elle ne pourrait assurer que « *10 % à 20 % de son programme de vol* » pendant la durée du mouvement. L'aéroport de Francfort-sur-le-Main (Hesse), le plus grand du pays, a prévenu que les départs étaient totalement paralysés car à la grève chez Lufthansa s'ajoutait un arrêt de travail des agents de sécurité de la plate-forme pour la même journée de jeudi.

Ces mouvements de grève illustrent la multiplication des conflits sociaux en Allemagne depuis plusieurs mois, dans les supermarchés comme dans les services, où les négociations sur les salaires et les conditions de travail se durcissent après une longue période d'envolée des prix.

Après le personnel au sol, dont jeudi était le quatrième débrayage en quelques mois, les agents de cabine de Lufthansa devraient aussi se mettre en grève prochainement, après l'échec, acté mercredi, d'une nouvelle séance de négociations sur les salaires et les conditions de travail. Cette nouvelle mobilisation salariale intervient alors que le groupe a annoncé, **jeudi, un doublement de son bénéfice net l'an passé, porté par un accroissement de la demande et les hausses de prix du billet.**

Travailleurs salariés, ce résumé ecosoc est le votre n'hésitez pas à le faire circuler pour informer vos collègues, communiquez nous vos luttes : hebdo@sitecommunistes.org

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)